

CHAPITRE II

LA LOYAUTÉ.

Quand on essaie de résister aux entraînements de son parti, et de montrer la voie dangeureuse où le peuple s'engage, a dit M. Ribot, on s'expose au reproche de manquer à son devoir et peut-être de trahir l'autorité ; jamais parole ne fut plus vraie ! A peine, veut-on réveiller le patriotisme dans les cœurs endurcis ; à peine veut-on chercher à rallier ses compatriotes en leur demandant d'ouvrir les yeux, de déchirer le voile de quelques années qui les séparent du jour du péril ; à peine demande-t-on de songer à l'avenir et de se préparer à être une nation forte, unie, que des fanatiques élèvent aussitôt la voix pour crier à la trahison, en invoquant à leur aide Mde la Loyauté ! mais ici, j'apporte la plus absolue sincérité, et je crois avoir le droit de travailler comme je l'entends, pourvu que j'observe le respect à l'autorité, pour la cause du Canada auquel je suis fier d'appartenir.

Aujourd'hui, que les nations de l'Europe entière semblent rivaliser d'inactivité, aujourd'hui qu'en Europe, on ne se meut que pour tyranniser et flétrir les lauriers qui faisaient la gloire des principales couronnes de l'ancien continent, on doit, de ce côté ci de la mer, se réveiller pour accomplir le bien et pousser notre pays dans la voie du progrès et du développement.

À l'exemple de nos voisins, les américains, le peuple canadien doit avancer, doit tendre tous ses